

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

En un an...  
En six mois...  
En trois mois...  
L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUÉBEC

# Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agathe)...  
Autres insertions, si publiées tous les jours...  
Tous les autres, si publiés tous les jours...  
Tous les autres, si publiés tous les jours...  
Tous les autres, si publiés tous les jours...

BUREAUX : 90-92, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

## LE SOLEIL

4 pages de texte

JEUDI, 4 MAI 1899

### A NOS CLIENTS

D'ANNONCES

Vous êtes instamment priés de nous faire remettre, dans le cours de la journée de demain, toutes les annonces que vous destinez à notre numéro de samedi.

A l'exemple de nos grands confrères de Montréal, nous nous proposons de publier "Le Soleil" plus à bonne heure que les autres jours, le samedi.

### DEFI

Pour la centième fois

Quelques journaux conservateurs font écho ou plutôt reproduisent le "Courrier du Canada", qui, tous les mois, sort à ses lecteurs l'ineptie suivante :

Les fameuses réductions de dépenses dont se vante M. Marchand l'année financière 1897-98, sont basées sur une comparaison maladroite entre cette dernière année et l'année fiscale 1896-97, dont le résultat réel par des manœuvres de comptabilité opérées durant les dernières semaines de cet exercice.

Nous avons à maintes reprises mis les chiffres officiels sous les yeux du public ; il n'y a pas lieu de les changer et cependant avec sa mauvaise foi habituelle, l'organe de M. Flynn et Chénais parle de manœuvres de comptabilité.

Nous ne voulons pas insister davantage, mais pour la centième fois, nous mettons le journal conservateur au défi de citer un seul cas où l'hon. M. Marchand ait payé avant le 30 juin 1897 une somme, quelle que minime qu'elle soit, n'étant pas due, et cela pour grossir la dépense des conservateurs de l'année fiscale 1896-97.

Mais que voulez-vous, quand MM. Flynn et Chénais se prennent à défendre l'administration conservatrice, ils en sont réduits à remonter au gouvernement Ross, c'est-à-dire à parler de 15 ans en arrière.

Ils n'ont même plus regardé en face la seule année où ils ont été à la tête des affaires. Car cette année 1896-97, où M. Flynn était premier ministre avec M. Chénais comme bras droit, a été la plus désastreuse au point de vue administratif qu'ait encore connue la province.

Soyez donc bons frères, MM. du "Courrier", montrez un peu de naturel et ne niez donc pas ainsi votre produit.

En général, les parents ont toujours du naturel pour leurs enfants, quelques laids qu'ils soient. Ne soyez donc pas si marotiques.

### Ces coups de nos adversaires

Quand le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'acheter le chemin de fer du Drummond, de façon à prolonger l'intercolonial jusqu'à Montréal, les conservateurs ont vu là une œuvre d'inspiration d'un grand scandale en appelant cette transaction "Le coup du Drummond".

Quand vient l'entreprise du chemin de fer Crow's Nest Pass, on l'appela aussi "Le coup du Crow's Nest".

C'était assez drôle puisque le gouvernement conservateur avait résolu de subventionner lui-même ce chemin, et que le seul crime de l'administration libérale a été de réduire la subvention qui avait été promise, parce qu'elle la considérait exagérée, drôle aussi vu que pas un seul député conservateur n'avait voté contre cette subvention.

Depuis quelque temps, on prête au gouvernement l'intention d'acheter le chemin de fer Canada Eastern Ry pour en faire un tributaire de l'Intercolonial.

Les conservateurs se sont immédiatement écriés : "Le coup du Canada Eastern".

Ces clameurs ne nous ont guère effrayés. Nous connaissons trop la tactique de ces gens-là pour nous en laisser imposer.

Nous avons cru tout de même devoir nous renseigner, jugeant que cela ne serait pas inutile, même si le gouvernement n'achetait pas ce chemin qui appartient aujourd'hui à l'honorable M. Gibson, le roi des marchands de bois des provinces maritimes.

Or, voici ce que nous avons appris. Le Canada Eastern avait ses embranchements à une longueur de 136 milles. Ce chemin a coûté avec son roulant la somme de deux millions de piastres.

Ses rails sont d'acier et d'une pesanteur de soixante livres à la verge.

Derrière l'année dernière, ses trains ont transporté 293,804 milles. Il a transporté 4,632 passagers et 114,242 tonnes de fret. Son revenu brut a été de \$277,236, et son profit clair de \$43,176.

Si un pareil chemin était affecté dans de bonnes conditions et qu'il fut vraiment utile pour grossir le revenu de l'intercolonial, vu qu'il circule à travers tout le cœur de la province du Nouveau-Brunswick, nous ne serions pas une si mauvaise spéculation après tout, que de l'acheter.

De son côté, de crier que lorsqu'il le fera bien et dument confondu devant un comité parlementaire.

## LA BERLUE

Le "Courrier" atteint de cette infirmité

Les grands journaux européens, plus que jamais, s'intéressent au développement de notre pays. Le voyage de sir Wilfrid Laurier en Angleterre et en France, les manifestations de sympathies dont le projet de la part des gouvernements européens, n'ont pas manqué d'exciter alors un mouvement de curiosité pour un pays qui n'était que trop inconnu de l'autre côté de l'Océan.

Depuis 1897, la grande presse des différents pays a suivi avec plus d'attention le développement de la prospérité du Canada. Notre industrie, notre commerce tout aussi bien que notre politique ont fait l'objet d'études spéciales et il nous a fait plaisir de constater à maintes reprises que notre pays dont les ressources sont inépuisables, a, en quelque sorte, conquis les faveurs de la presse européenne.

Non seulement, ces journaux s'occupent du Canada en général, mais nous les voyons suivre chaque province en particulier dans son développement, et c'est ainsi qu'il y a quelques jours à peine, nous pouvions mettre sous les yeux de nos lecteurs l'opinion d'un des journaux de Paris les plus impartiaux et par suite des plus dignes de confiance.

Le "Journal des Débats" qui nous fait un éloge pondéré et raisonné de l'administration de l'hon. M. Marchand et il réclame que nous étions rentrés "dans une période de recueillement nécessaire pour rendre à la province de Québec toute la souplesse de son organisme fiscal", sans avoir recours aux emprunts et aux taxes nouvelles.

Cette appréciation d'un journal dont la rédaction n'est assurément affiliée à aucune coterie politique de notre pays et qui peut par conséquent avoir vu et mettre les choses sous leur vrai jour, a eu le don de nous rendre de plus en plus confiant dans l'avenir de notre administration de l'hon. M. Marchand et il réclame que nous étions rentrés "dans une période de recueillement nécessaire pour rendre à la province de Québec toute la souplesse de son organisme fiscal", sans avoir recours aux emprunts et aux taxes nouvelles.

Si le "Journal des Débats", qui le "Courrier" devrait tenir en haute estime, avait célébré les louanges des torys, nous aurions vu le "Courrier", encore une fois, battre la grosse caisse, mais cette fois il ne s'agit pas de rendre justice aux hommes qui ont signalé leur arrivée au pouvoir en 1891 par un crime politique, mais de mettre, sans coup de force, sous les yeux du public, les effets bienfaisants de la politique suivie par l'hon. M. Marchand, et alors les "Débats" ne sauraient dire la vérité.

Le "Courrier" s'en console cependant en trouvant que l'appréciation n'est pas un morceau de lyrique.

Mais qu'y a-t-il d'étonnant ? Le confère-t-il que pour dire la vérité, il faut faire beaucoup de tapage ? Si le régime précédent, il fallait bien agir ainsi pour cacher au peuple les turpitudes, les vicieuses d'une administration qui malgré le produit des taxes laissait encore des déficits de près d'un million de dollars.

Dans ce temps, il fallait bien recourir à tous les moyens pour jeter de la poudre aux yeux du peuple et essayer de sauver du désastre MM. Flynn, Chénais et consorts. Il fallait, comme pour un cirque qui ne contient rien ou de mauvaises choses, frapper l'attention du public et faire résonner la grosse caisse et les cuivres, quitte à réserver les plus grandes désillusions à ceux qui se laissent prendre à ces parades de saltimbanques.

Voilà ce que l'on faisait sous le régime conservateur et cependant le peuple, qui a compris les mauvaises farces de ces politiciens, n'a pas hésité à les balayer du pouvoir le 11 mai.

Aujourd'hui, la population de notre province est assez éclairée, se tenant au courant des affaires publiques, pour ne plus s'en laisser imposer par les grands mots. Comme le "Journal des Débats", elle se rend par elle-même compte des actes d'un gouvernement et ne rend son jugement que sur des faits palpables.

Ce serait d'ailleurs une injure à lui faire que de vouloir encore laisser croire qu'elle peut se laisser berner par de longues tirades exubérantes de lyrisme.

Comme beaucoup de ses confrères européens, le "Journal des Débats", pour former son appréciation, ne s'est donc basé que sur les faits, et ne s'est nullement laissé prendre à des illusions d'optique.

L'on est trop sérieux et trop respectueux de ses lecteurs dans ce journal pour avoir la berlue. C'est d'ailleurs une infirmité si peu contagieuse que le "Courrier" semble en avoir le monopole.



## Intronisation de l'archevêque de Toronto

IMPORTANTE CEREMONIE A LA CATHEDRALE ST-MICHEL

Plusieurs personnages politiques y assistent

Toronto, 3 mai  
L'intronisation de Mgr O'Connor, évêque de London, appelé au siège archiepiscopal de Toronto, pour remplacer Mgr Walsh, a eu lieu ce matin, à la cathédrale St-Michel.

Au nombre des visiteurs de distinction qui assistaient à la cérémonie, on remarquait sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, l'hon. M. Mulock, et l'hon. R. W. Scott, représentant le gouvernement du Dominion.

Le gouvernement d'Ontario était représenté par l'hon. J. M. Gibson, l'hon. John Dwyer, l'hon. W. Hart, et le député M. G. Macdonald.

Les hon. juges Moss, Oler et Ross, représentant la magistrature ; les Rev. Dr. Patte, Burns, Hunt et Denis, l'épiscopat ; les Revs C. H. Shortt, G. E. Davidson, F. G. Plummer et autres, l'église anglicane.

Plusieurs sociétés et organisations

## Les élections du Barreau

Celui qui a écrit l'article intitulé : "Les élections du Barreau" dans le "Courrier du Canada", n'est certainement pas M. Chénais, ou si, par hasard, c'était lui, il aurait été très mal informé.

Il est vrai qu'un premier abord, si l'on en juge par le résultat, on pourrait dire que les élections du Barreau ont été purement politiques ; que la liste des officiers à élire avait été préparée d'avance et que chaque membre, obéissant au mot d'ordre, était tenu d'enregistrer son vote pour les hommes choisis. Mais pour celui qui connaît comment les choses se sont passées, le résultat en est un purément d'occasion et nullement prémédité. Il est très facile de comprendre comment il se fait qu'il y a eu plus de libéraux que de conservateurs d'élus dans le conseil.

L'écrivain du "Courrier" soit parfaitement libre, M. Fitzpatrick ne désire nullement briser les honneurs d'une réélection, et que ses amis et lui-même auraient été enchantés de voir M. Linier, Taschereau, l'hon. M. Flynn ou M. Belleau élu à la charge de bâtonnier. D'ailleurs, ces messieurs n'ont pas d'ennemis au barreau ; tous reconnaissent leur mérite, leur savoir, leur intégrité, leur impartialité, et il est certain qu'un de ces derniers noms serait sorti de l'urne, si des amis conservateurs trop zélés n'avaient montré leur jeu un peu trop tôt.

Lorsque les libéraux se sont aperçus que certains meneurs voulaient faire des élections une question politique, ils ont employé les mêmes armes, et en cela, nous ne voyons pas qu'ils aient eu tort. A la guerre comme à la guerre, et chaque fois que ces bons messieurs voudront jouer le même jeu, ils seront servis de la même manière.

Nous sommes les premiers à déplorer l'immixtion de la politique dans les élections de barreau ; mais quand on nous accuse de coup de "tory", nous ne voyons pas de mal à nous défendre libéralement.

Il ne nous échappe pas grand nombre de

étaient représentés par leurs présidents et autres officiers.

La cérémonie a commencé à 10 h. par une procession partant de la chapelle St-Jean et faisant le tour de la cathédrale pour aller entrer par la porte principale. On y voyait les dignitaires catholiques et le clergé du diocèse, avec un grand nombre de citoyens catholiques distingués, l'archevêque désigné venant en dernier lieu, bénissant la foule.

A la porte de la cathédrale, la procession fut reçue par le Révérend U. G. Mc Cann et le Très Révérend Honoré de Ste. Catherine, qui donna l'eau bénite à Mgr l'archevêque, lequel se dirigea à l'autel et bénit l'assemblée.

La procession continua par l'allée principale de la cathédrale jusqu'à l'autel pendant lequel on chantait le "Te Deum".

La grande messe fut chantée par Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, assisté du Rev. Sullivan, diacre, et du Rev. Hand, sous-diacre.

Le Très Rev. Grand Vicaire Harris et le vicaire général M. Cann, assistaient l'archevêque au trône.

Le bref pontifical montrait Mgr O'Brien à l'archevêché de Toronto, fut lu par le Rev. Ryan. Le Rev. Egan, de Barrie, lut une adresse de la part du clergé et M. J. J. Foy, M. P., une adresse de la part des laïques. Mgr l'archevêque répondit à ces deux adresses.

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

Plusieurs sociétés et organisations

### PEAUX DE CHAMOIS

Grandeur 9 x 13 pouces 6cts  
Grandeur 11 x 16 pouces 8cts  
Grandeur 13 x 16 pouces 10cts  
Grandeur 16 x 17 pouces 12cts  
Grandeur 18 x 18 pouces 14cts  
Grandeur 21 x 21 pouces 16cts  
Grandeur 24 x 21 pouces 18cts  
Grandeur 27 x 25 pouces 20cts

Escompte libérale au commerce

### J. E. Livernois

### PRENEZ LE SIROP DU DR HILL

POUR LE RHUME

Donnez à votre enfant... LE SIROP CALMANT DE CHEVALIER pour la dentition, manque de sommeil, coliques etc.

EN VENTE PARTOUT

DEPOT A QUEBEC J. EMILE ROY, Pharmacien

RUE ST JEAN

### LE SOLEIL CHAUFFE

L'AMI DES DAMES est une préparation merveilleuse. On conseille l'usage de cette eau de toilette surtout au printemps lorsque le soleil commence à chauffer. Les vents les plus dévastateurs s'y dissolvent. L'AMI DES DAMES fait disparaître les taches de rousseur, les boutons, et autres désagréments du visage. Si vous voulez conserver votre teint, méditez, faites usage de L'AMI DES DAMES. En vente partout.

Dépôt principal chez

### W. BRUNET & CIE

Pharmaciens Rue St Joseph, St Roch, Québec

### DEMANDEZ LE NOUVEAU BISCUIT

## ALBERT

DEVIAU & FRERE

FABRIQUE PAR UN NOUVEAU PROCÉDÉ

est Riche, Délicieux et Spécialement approprié aux Estomacs Délicats

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉPICIERS

EN GROS

PAR

### A. B. DUPUIS

190—RUE ST PAUL—190

### MOUVEMENT

### A. C. ROUTHIER (Special)

Nous avons un mouvement dans des voitures.

En "Gan Metal" acier.

En "Gan Metal" acier.

En Gold Filled, En Or Solid.

Ce mouvement est d'un fini supérieur.

### A. C. ROUTHIER

BIJOUTIER

52 Côte Lamontagne

### ON DEMANDE

Un jeune homme d'un couple d'années d'apprentissage dans le métier de tailleur. Bons gages.

AUSSEI

Plusieurs bonnes filles sachant travailler dans les branches d'homme, trouveraient de l'emploi permanent ou s'adressant chez

M. PAUL SIMARD,

777 Rue St Valier, St Sauveur

1-100m

### Magasin à Départements

## Z. PAQUET

Trousseaux complets de

### Première Communion

POUR GARÇONS ET FILLES

Echantillons dans l'une de nos vitrines de gaze cette semaine

Voiles, Chemises, et gilettes. Mousseline fine et brodée. Alabastrine, Calcutta, Voile de Nîmes, Merino. Robes pour enfants. Broderies sur Mousseline ou la. Bas blanc en soie, coton, cachemire et laine. Lingerie. Parasols en blanc, bleu ciel et nuances claires avec voiles, etc.

Chapeaux et complets pour jeunes gens et hommes. France d'or pour bragues. Chemisier, Gilet et Cravates. Chemisier et gilet en cachemire, bas noirs, etc., etc., etc.

Mouchoirs, Chapeaux, Livres de Prière, Médailles, etc.

### D'Habillments Tailleur pour Garçons

Il faut le voir pour s'en faire une idée. Complète pour petits garçons, serge fluide bien martée, forme gilet, 2 mouchoirs, à partir de

84 Cents

Complète pour grande communion, 3 mouchoirs, en serge cachemire, à partir de

82-95

Autres magnifiques confections pour première communion, en très belle serge, cachemire, garnitures et revers à la mode.

86-75 et 87-50

Complète Kitchener pour garçons, jeunes gens et hommes. Choix assurés dans toutes les grandes.

### VITRINE DE VEUVE

En Noir et Blanc

Blouses et tissus pour robes en noir et toutes couleurs, pour tous les goûts. Voir notre tableau

50 Cents

On nous expose les plus beaux patrons de Corset, Robe, Gilet, de laque, Corset armé, l'opéline en fleur, Châle, de fantaisie à effets étonnants, Brocard, etc.

Votre choix à

50 cts par verge

Fortes Serges diagonales tout laine 42 pouces largeur, prix antérieur 45 cts, maintenant

25 Cents

L'une des nouveautés du marché est le tissu Irongill Gilet. Visible à nos comptoirs. Pas très dispendieux, mais brillant et riche en effets de grandeur. Détaillé en double largeur

65 & 75c.

8 nuances de serge supérieure, diverses couleurs, pour costumes de dame. Largeur 50 pouces

75c.

Variété plus forte, 45 pouces, à

90c.

Demandez notre nouveau Cover Coat deux tons.

Balanco de Carrots valant

30c

Maintenant offert à

19 CTS

### Z. PAQUET

167-169-171 rue St-Joseph

TELEPHONE 2171



**CORSET NATURE**  
\$5.00  
POUR  
\$1.25

**Garnitures de Maison**  
Choix Exceptionnel  
Prix des plus raisonnables

Tapis, Tapissier, Bruxelles, Westminster, etc.  
Rugs de toutes dimensions et qualités.  
Papiers d'Azule et Canadiens, Papiers  
Linge, Linoléum et Soléil Linoléum.

**RIDEAUX UNE SPECIALITE**  
GRANDE VARIETE DE PATRONS  
Réduction spéciale pour le  
mois de Mai

Portières cheville à Broderie,  
Paves et ornements,  
Paves et ornements à rideaux,  
Cretomes et Broderies,  
Conchettes en fer, Sommier et Matelas.

Les personnes ayant des  
achats à faire dans les  
articles ci-haut mention-  
nés trouveront de grands  
avantages

**Au Syndicat  
de Québec**

Coin des rues Saint-Joseph  
et de la Couronne

**LE PLUS  
Doux chanteur lyrique**  
**JAMES W. OREAGAN**

Dans les sélections irlandaises  
les plus pittoresques  
"THE BELLS OF SHANDON"

L'Église de Shandon et les scènes de  
la vie de la rivière Loo, reproduites avec  
une fidélité remarquable

**L'Académie de Musique**

Trois soirs commencent  
**LUNDI LE 1er MAI**

MATINÉE MERCREDI

Prix des places : 25 cts, 35 cts, 50 cts  
Matinée 20 cts, 30 cts

**ASSUREZ VOUS**

DANS  
**L'ASSOCIATION FUNERAIRE  
DE QUEBEC**

Incorporez en vertu des statis-  
tiques, refondus de la Province de  
Québec, relatifs aux associations  
funéraires.

**50c. par année**

à toute personne n'ayant pas  
moins de 10 ans et plus de 60 ans  
Une autre cause est formée  
pour les enfants de 1 à 19 ans  
Contributions de 25 cts par année.  
Avantages : Tombes et enterre-  
ments, tout évalué à \$5.00.

**Ouvriers prévoyants**

ne doit pas de devenir  
membres de l'ASSOCIATION  
FUNERAIRE DE QUEBEC.

**MEZINA & MOISAN**

287, Rue St-Joseph,  
St-Roch, Québec

L'Association comment dans  
ses opérations (tombes et enterre-  
ments).  
Ses Agents sollicitent front  
vous rendre visite.

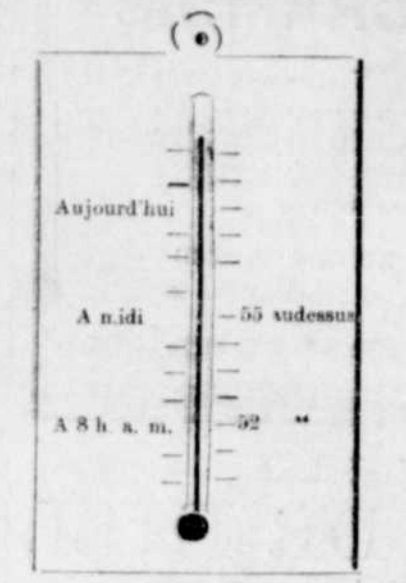
**PAPIER A VENDRE**

Un lot de papier à vendre à  
loant la livre.

**MAI**

|         |          |
|---------|----------|
| D. Q. 2 | P. Q. 17 |
| N. L. 9 | P. L. 25 |
| 1       | 2        |
| 3       | 4        |
| 5       | 6        |
| 7       | 8        |
| 9       | 10       |
| 11      | 12       |
| 13      | 14       |
| 15      | 16       |
| 17      | 18       |
| 19      | 20       |
| 21      | 22       |
| 23      | 24       |
| 25      | 26       |
| 27      | 28       |
| 29      | 30       |
| 31      | 1        |
| 2       | 3        |
| 4       | 5        |
| 6       | 7        |
| 8       | 9        |
| 10      | 11       |
| 12      | 13       |
| 14      | 15       |
| 16      | 17       |
| 18      | 19       |
| 20      | 21       |
| 22      | 23       |
| 24      | 25       |
| 26      | 27       |
| 28      | 29       |
| 30      | 31       |
| 1       | 2        |
| 3       | 4        |
| 5       | 6        |
| 7       | 8        |
| 9       | 10       |
| 11      | 12       |
| 13      | 14       |
| 15      | 16       |
| 17      | 18       |
| 19      | 20       |
| 21      | 22       |
| 23      | 24       |
| 25      | 26       |
| 27      | 28       |
| 29      | 30       |
| 31      | 1        |
| 2       | 3        |
| 4       | 5        |
| 6       | 7        |
| 8       | 9        |
| 10      | 11       |
| 12      | 13       |
| 14      | 15       |
| 16      | 17       |
| 18      | 19       |
| 20      | 21       |
| 22      | 23       |
| 24      | 25       |
| 26      | 27       |
| 28      | 29       |
| 30      | 31       |

**LA TEMPERATURE A QUEBEC**



**Actualités**

Journée ravissante aujourd'hui.

Tous les ministres sont en ville.  
Il y a eu séance du conseil hier. Les mi-  
nistres ont discuté de nouveau aujourd'hui.

La reine Victoria a manifesté le désir  
d'avoir toute sa famille autour d'elle au  
château de Windsor, le 24 mai, pour célé-  
brer son 80<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

Nouvel éboulement rue Champlain, hier, à  
environ 300 pieds de celui qui a emporté  
au coin de la Terrasse il y a quelques an-  
nées.

Fort heureusement, personne ne passait  
sur la rue en ce moment et nous n'avons  
pas d'accident à enregistrer.

On en sera quitte pour débayer la voie  
d'une certaine quantité de pierres et de  
terre.

Quelques chiffres intéressants fournis  
par la compagnie du chemin de fer du Lac  
St-Jean :

Dans le cours de l'an dernier la compa-  
gnie a transporté 1400 colons qui allaient  
s'établir au Lac St-Jean.

Dans le cours de l'hiver dernier, 4,000  
hommes ont trouvé de l'emploi dans les  
chantiers au nord du Québec.

L'exportation totale de bois de Québec a  
été de 130,000,000 pieds.

La région du Lac St-Jean a fourni les  
deux tiers de cette quantité. Grand'albère  
a fourni pour sa part 10,000,000 pieds.

La "Revue des Deux Francs" publie  
dans sa livraison d'avril le portrait de  
l'hon. M. Robidoux, avec une notice bi-  
ographique signée de l'hon. M. Charles Lan-  
glois.

La contestation de l'élection de Missi-  
ssippi a été renvoyée hier par le tribunal de  
Sweetwater, le plaignant ayant déclaré  
qu'il n'avait aucune preuve de corruption à  
faire contre le Dr Cotton ou contre ses  
agents.

Une dépêche de la presse associée mande  
que la Reine se propose de pardonner, le  
24 mai, tous les prisonniers détenus depuis  
un si grand nombre d'années pour le meurtre  
de Lord Cavendish, dans le Phénix  
Park, à Dublin, le 6 mai 1882.

Le "Saguenay", parti hier après-midi, ne  
se rendra qu'à Tadoussac, la débacle finale  
n'ayant pas encore eu lieu sur le Saguenay.

La Compagnie de tramway électrique  
a fait draper tous ses chars de grandes ban-  
deroles de crêpe, ce matin, en signe de  
deuil, à l'occasion de la mort de l'infan-  
te Horan.

Au bureau de MM. Billeau & McDonald,  
courtiers de la rue St-Pierre, nous appren-  
ons que le recensement du Pacifique pendant  
ces deux derniers jours d'avril ont été de  
\$47,000 plus élevés que celui de la période  
correspondante de l'année dernière.

Nal doute qu'il y aura foule, ce soir, au  
Dell Hall, pour assister à la présentation  
de la médaille de mérite offerte par le li-  
gent colonel Evans, au concours en-  
tre les compagnies pour les exercices de  
cette année.

La rumeur de diffamations au Travail a  
fait baisser le stock du Pacifique à Lon-  
dres. C'est à 101 hier après-midi, il s'est  
élevé à 102 ce matin à 103. Un peu plus tard,  
pendant, il montait au 104.

**La nouvelle femme**

Entre maintenant en concurrence contre  
ce qui est monopolisé par les hommes. Mais  
les motifs féminins ont encore les mêmes et  
celles ont des maxims de l'été. Nous leur re-  
commandons la Nerveine, le remède qui  
guérit la douleur des nerfs, guérit le mal de  
dent en un instant. La Nerveine est le plus  
grand remède connu de la science. La  
Nerveine peut être employée efficacement  
pour toutes les douleurs des nerfs.

**Notes personnelles**

Le public apprendra avec plaisir que  
l'honorable Pierre Garneau, qui a été si  
dangereusement malade d'une pneumonie  
entre en convalescence. Il s'est levé pour  
la première fois aujourd'hui.

Mlle Beaudry, de Montréal, est en visite  
chez M. et Mme Dr Vallée, rue Ste-Ante.

M. Debilis Thiboutou, de Montréal,  
est au Château Frontenac.

M. Weir, député d'Argenteuil, est  
arrivé à Québec, ce matin.

M. Raulin Rieker, ingénieur de Mont-  
réal, est arrivé à Québec, hier, et a conti-  
nué ensuite à la Beauce pour y examiner  
certains gisements d'or.

**Des palais roulants sur  
l'Intercolonial**

D'aujourd'hui à lundi, on pourra visiter  
à Lévis les six nouveaux chars de l'Interco-  
lonial dont nous avons déjà donné une des-  
cription.

M. A. MacCall, du service des chars  
palais, recevra les visiteurs.

Ces magnifiques palais roulants portent  
les noms suivants : Kamaska, Madawaska,  
Kamouak.

**Nouvelles de Montreal**

La compagnie du Richelieu n'aura  
pas d'opposition

Cette action contre le maire  
Préfataitue

Un incendie de \$25,000

(Dépêche spéciale au Soleil)

Montréal, 4 mai.

Toute opposition à la compagnie du Ri-  
chelieu a été abandonnée. Cette compagnie  
continuera à être la seule à circuler sur le  
St-Laurent.

L'hon. juge Clouette siège ici en ce mo-  
ment.

Un incendie a détruit hier après-midi  
deux beaux étages supérieurs de la grande  
fondrie H. R. Ives & Co, rue des Soeurs  
Grises.

Pertes, \$25,000.

"La Patrie" disait hier soir :

"Le maire Préfontaine, par l'entremise  
de ses avocats, a fait connaître un avis, d'ex-  
ception à la forme, dans l'action de déqua-  
lification qui a été prise contre lui par M.  
G. W. Stephens.

"Dans cet avis le maire démontre que  
l'action de M. Stephens n'est pas seulement  
un procédé de "quo warranto", mais aussi  
une action en dommages.

"Plusieurs autres raisons sont aussi don-  
nées, démontrant en quoi l'action est irré-  
gulière. Dans son plaidoyer, M. Stephens  
prétend que d'après la nouvelle charte le  
maire a violé les nouveaux règlements de  
la cité, mais ne spécifie pas de quelle ma-  
nière ces règlements ont été violés.

"L'action est d'autant plus irrégulière  
que le plaignant est désigné comme étant  
un avocat de la cité de Montréal, lorsque  
réalité, il est ministre de la Couronne, ayant  
sa résidence officielle à Québec. Dans une  
autre partie de la déclaration produite par  
M. Stephens il est désigné "comme gentil-  
homme", tandis que dans une autre partie,  
ainsi que nous le disons plus haut il est dési-  
gné comme avocat."

"On vient d'adopter un joli programme  
de fêtes, pour la semaine du 7 août, qui sera  
le carnaval des bicyclistes. Il y aura grande  
parade et mascarade en bicyclette, visite à  
travers la ville, réception municipale et  
excursion à Lachapelle, à l'île Ste-Hélène,  
concert, courses, et le tout se terminera  
par un grand banquet à l'Hôtel Windsor.

Les délégués d'Europe iront ensuite visiter  
le Saguenay.

**La population de la Beauce**

**DE JUSTES GRIEFS**

Nous recevons, ce matin, la lettre sui-  
vante :

M. ERNEST PACARD, Québec.

Montréal,

Veuillez à bien vouloir, dans votre  
journal, la conduite du Québec Central qui  
devrait relever sa ligne et la mettre hors  
des atteintes des eaux de la Chaudière. Les  
dommages causés aux affaires sont énor-  
mes.

Nous sommes toujours sans communi-  
cation, et nous en avons pour plusieurs jours  
de ce triste état de choses, la voie ferrée  
étant toujours sur 3 milles de longueur ; il  
faut en outre attendre les rails, aussi des-  
cendus des bois en forêt, en attendant qu'ils  
soient remis en place et que nous soyons  
revenus à notre état normal.

Votre tout dévoué serviteur,  
JOS. DENIS, Sec. trés.

Cette lettre était accompagnée de la ré-  
solution suivante :

La résolution suivante a été adoptée à  
l'unanimité par le conseil municipal de la  
paroisse de St-François de la Beauce, à la  
séance du 15 mai en conseil, tenue le pre-  
mier mai mil huit cent quatre-vingt-dix-  
neuf.

Attendu que depuis vingt jours, les chars  
du Québec Central ne peuvent circuler  
entre St-François et la Jonction de la  
Beauce, au sud de la rivière Chaudière, qui  
submerge la voie ferrée sur une lon-  
gueur de plusieurs milles ;

Attendu que cet état de choses se répète  
tous les ans et ne peut que s'aggraver à  
l'avenir ;

Attendu que cet état de choses cause des  
dommages considérables à cette région, au  
point de vue commercial et aussi à l'agri-  
culture, puisqu'il ne peut recevoir les  
grains de semence que très tard, et qu'il  
sera impossible de transporter les produits  
des fermes vers les marchés ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Attendu que la première chose à faire  
est de prendre des mesures pour empêcher  
le débordement de la rivière Chaudière, et  
pour faire des travaux de réparation de  
la voie ferrée ;

Les Tablettes peuvent être obte-  
nues maintenant, dans toutes les  
pharmacies, sous le nom de Tablet-  
tes de Stuart contre la dyspepsie,  
et, n'étant pas un remède breveté,  
peuvent être prises en toute assu-  
rance et sûreté qu'un bon appétit et  
une digestion parfaite suivront leur  
emploi régulier après les repas.

M. N. J. Boucher, du No 2710, rue  
Dearborn, Chicago, Ill., écrit : "Le  
catarrhe est un mal local, résultat de  
la négligence du rhume de cerveau,  
alors que les membranes du nez de-  
viennent enflammées et les écoule-  
ments défectueux qui en proviennent,  
passant dans l'arrière-gorge, engen-  
drent le catarrhe de l'estomac. Les  
autorités médicales me soignent  
sans résultat pendant trois ans, pour  
le catarrhe stomacal, mais aujour-  
d'hui je suis le plus heureux des  
hommes, après avoir employé une  
boîte de Tablettes de Stuart contre  
la dyspepsie, de ne plus trouver de  
paroles appropriées pour marquer  
toute ma reconnaissance. Par elles,  
j'ai trouvé de la chair, de l'appétit et  
un repos salutaire."

Les Tablettes de Stuart contre la  
dyspepsie sont la préparation la plus  
sûre et la plus simple, aussi bien  
que le remède le plus commode pour  
n'importe quelle forme d'indigestion,  
de catarrhe de l'estomac, de biliosité,  
d'acidité de l'estomac, de brûlements  
d'estomac et de gonflement  
après les repas.

Demandez un livre gratis par la  
poste, sur les maladies d'estomac,  
en vous adressant à la F. A. Stuart  
Co., Marshall, Mich. On peut avoir  
les Tablettes dans toutes les phar-  
macies.

**Elles ont besoin d'un Remède qui leur Rendre la Santé.**

Les maladies qui affligent les femmes, ont pour cause la faiblesse ou l'altération du sang.

Il faut donc pour combattre efficacement ces maux, aller droit à la source et en fortifiant le sang, en faire la source même de la santé.

Le **Dr. Michel** contient toutes les propriétés essentielles à un sang abondant, ferrugineux, reconstruit et nutritif qui rendra la Force, la Viguerie, la Santé aux jeunes femmes pâles, faibles et amaigries.




**DISCOURS**  
— DE —  
**M. C. A. GAUVREAU, M. P.**  
— SUR —  
**L'adresse en réponse au discours du trône**

M. l'Orateur,  
Sans vouloir poser au champion de la langue française, et encore moins soulever les préjugés de race et de religion, pas plus dans cette Chambre qu'en dehors de cette chambre, il me sera bien permis de constater qu'un assez bon nombre de discours très éloquent ont été prononcés, en français, cette année, et je me flatte de penser que cette bonne habitude va se continuer plus que jamais, surtout après les paroles tombées des lèvres du jeune et éloquent député de Simcoe-nord (M. McCarthy).

La langue française a des droits imprescriptibles dans cette enceinte, d'après la constitution du pays, et je crois qu'il est de saine politique d'en rappeler de temps en temps le souvenir.

Nous avons bien la harangue officielle prononcée à l'ouverture de chaque session dans les deux langues par le Représentant de Sa Majesté; proposée et secondée de la même manière dans la Chambre des Communes; mais cela n'a l'air un peu trop plat, et je ne crois pas mériter le qualificatif de chauvin en disant qu'au point de vue d'un intérêt supérieur et incontestable, nous ne devrions pas en rester là, et que l'exemple des députés qui ont parlé en français jusqu'ici devrait être suivi par plusieurs autres.

Je n'ignore pas, comme le disait si bien l'honorable député de Gaspé (M. Lemieux) — que pour prendre une part active aux débats de cette Chambre, il faut parler, sinon d'une manière élégante, au moins avec facilité la langue anglaise; mais, M. l'Orateur, plusieurs de ceux qui nous ont précédés, ont pris une part active aux débats dans la langue française. Il est souvent, entre autres, un homme qui n'avait que des amis; un homme qui n'avait que trop tôt à l'affection des siens et à l'admiration de ceux qui le connaissent; un homme dont le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) et l'honorable chef de l'opposition (sir Charles Tupper) disaient le 14 mars 1898, dans une circonstance mémorable: qu'il était un des députés les plus capables, les plus respectés et les plus

conscientieux qui aient jamais siégé dans cette Chambre, et que personne ne pouvait le connaître sans admirer son caractère fortement trempé et aimable à la fois. Je veux parler de notre ancien collègue, de mon confrère en notariat, le regretté M. Dupont, membre du parlement pour le comté de Bagot. Il s'est levé en Chambre à chaque session du parlement, et dans cette langue française qu'il maniait si bien et avec tant d'énergie, il a tour à tour défendu ses amis au pouvoir et attaqué la politique de ses adversaires, lorsque la majorité des électeurs de ce pays a cru, dans un moment de sagesse, qu'il était temps de changer d'allégeance politique.

Eh bien! M. l'Orateur, sans avoir le talent ni le prestige de notre pauvre ami disparu, je me propose, moi aussi, de parler ma langue maternelle dans cette Chambre, aussi longtemps que les circonstances le permettront; c'est-à-dire, aussi longtemps que les électeurs du comté de Témiscouata, dont je suis le représentant, — malgré ce qu'en pense et ce qu'en a dit le député de Beauharnois (M. Bergeron) ne continueront la confiance qu'ils ont placée en moi le 6 novembre 1897; et dussé-je être seul, je dirai comme le grand poète Victor Hugo: "N'y en eût-il qu'un seul, je serais celui-là."

Mais je ne serai pas seul; d'autres encore suivront l'exemple. Et le temps n'est pas éloigné où l'on verra peut-être, un représentant de l'élément anglais se lever dans cette Chambre, et adresser la parole en français, aux applaudissements de tous les Canadiens, à quelque race et à quelque religion qu'ils appartiennent.

La langue française est la langue de la diplomatie, celle qui exprime aussi bien les sentiments du cœur que les froids raisonnements de la logique, et c'est un plaisir de dire au pays ce que je pense de la politique du parti libéral dans la langue de ceux qui m'ont envoyé ici, pour dire ce qu'ils en pensent, et surtout ce qu'ils en attendent.

J'ai écouté avec plaisir certaines parties du discours de l'honorable député de Montmorency (M. Casgrain); il m'a fait surtout plaisir de voir qu'il a eu le courage de se lever dans cette Chambre, et de déclarer que la province de Québec n'a pas besoin de la prohibition, parce que sa population est aussi saine et aussi morale que celle de n'importe quelle province du Canada, et qu'elle possède une loi d'option locale parfaite. Pouvait-il en donner une meilleure preuve — que sur les neuf cents municipalités dont se compose la province de Québec il y en a sept cents qui ont cru, dans leur sagesse, par la voix de leurs conseils, ne pas accorder de licences dans les limites de leur juridiction? Prenez le comté de Témiscouata, l'un des plus avancés et des plus moraux de la province; sur les 24 municipalités qu'il renferme, une seule, la ville de Fraserville, a jugé à propos d'accorder des licences.

Non seulement la province de Québec est morale, mais de plus elle est aussi loyale que n'importe quelle autre de la Confédération, et sous ce rapport, son passé garantit l'avenir. Je suis certain qu'après le discours si énergique de l'honorable ministre des travaux publics, où il a sunné haut et ferme le clairon de la loyauté à la Couronne d'Angleterre, tout en restant par le cœur et la pensée français et canadien, on ne

reviendra plus à la charge à propos d'une pareille question.

Mais si j'ai admiré certaines parties du discours de l'honorable député de Montmorency, que faut-il penser et dire de celui prononcé par l'honorable député de Compton (M. Pope) à l'adresse de la province de Québec, et qui n'a été rien moins qu'une insulte gratuite pour cette province.

S'il ne nous est pas permis de lui donner un démenti formel, du moins devons-nous protester de la manière la plus énergique contre les accusations portées sur le compte de la province de Québec à propos de la prétendue augmentation du nombre des votes après que les bureaux de vote furent fermés.

Cette question de la prohibition est bien définitivement réglée, quant à ce qui regarde toute action future du parlement fédéral, et il est heureux que le vote émis par le pays l'ait été et l'ait été; aussi j'aime à croire que cette question ne reviendra plus devant le parlement fédéral.

La lutte s'est faite paisiblement partout dans nos campagnes; il n'y a pas eu d'agitation, et le clergé a tenu, dans cette circonstance, une conduite noble, digne et sans préjugés. Ceux qui ont cru devoir parler de ce sujet, se sont contentés d'expliquer au peuple ce qu'était ce projet, tandis que d'autres ont gardé un silence qui disait combien ils étaient assurés que le bon sens, la lecture, — car on lit beaucoup aujourd'hui dans notre province, — et les avis feraient pencher la balance du vote du côté.

Mais comment nos adversaires se sont-ils conduits durant la campagne qui a précédé le plébiscite sur la prohibition? Je ne sais ce qui s'est passé dans les autres comtés, mais à Témiscouata, que j'ai parcouru l'été dernier parlant de la prohibition et de la politique du parti libéral, on disait aux électeurs conservateurs: votez pour la prohibition, c'est le seul moyen de mettre le gouvernement dans l'embarras. N'y a-t-il une majorité dans le pays en faveur de cette mesure, le cabinet libéral sera obligé de tenir ses promesses, et comme il se produira une diminution du revenu, il lui faudra imposer des taxes directes pour combler cette insuffisance de recettes; or, le jour où la taxe directe sera établie, notre rive au pouvoir sera certaine. Voilà ce que les conservateurs ont dit à Témiscouata.

Je n'ai pas le moindre doute que si on en avait fait plus d'agitation qu'il y en a eu, le vote dans la province de Québec hostile à la prohibition, aurait été encore beaucoup plus considérable.

Au nom des électeurs de la province de Québec, et surtout au nom des électeurs essentiellement canadiens-français du comté de Témiscouata, je crois manquer à mon devoir si je ne protestais pas contre les accusations portées en cette Chambre, qu'on a augmenté criminellement le total des votes contre la prohibition après la votation. L'accusation est fautive, car si elle était fondée, l'honorable député de Compton (M. Pope) n'aurait pas manqué de faire inscrire sur l'ordre du jour une demande d'enquête à ce sujet, et je ne doute pas que le gouvernement aurait accueilli cette demande, parce que nous savons bien que le résultat aurait été en faveur de notre réhabilitation, comme il aurait tout au contraire été à la honte de nos détracteurs et de nos calomnieux.

L'honorable député de Montmorency et ses amis ont dit à cette Chambre qu'en 1896, lors des élections générales, on avait fait appel aux préjugés de race et de religion. Je considère ces paroles comme bien malheureuses, surtout sur les lèvres de nos amis de l'opposition, quand on connaît l'histoire et les traditions du parti conservateur dans ce pays. La haine a été rude sans doute, les coups portés de part et d'autre, ont été vivement sentis. A qui ferait-on croire que nous n'avions pas le droit de dire à nos concitoyens qu'il y avait de l'honneur à mettre un Canadien-français à la tête du pays? D'ailleurs, les conservateurs ne se sont pas gênés, eux, de dire les paroles suivantes, que j'ai entendues de mes oreilles en 1896: "Il vaut mieux être pour un protestant fanatique qui veut nous rendre justice, que pour un catholique malhonnête qui ne veut pas nous rendre justice."

Mais, en admettant qu'il y ait eu quelques abus, que sont-ils, comparés aux insultes de la presse tory de l'Ontario à l'adresse de la province de Québec, et cela presque journellement? On nous a traités de race arriérée; on a insulté à nos sentiments, on nous a bafoués, traités d'ignorants et d'ivrognes. L'honorable député pour Montmorency l'a dit lui-même

(Suite à la 5e page)

**CADEAUX CADEAUX!**  
— DE —  
**PREMIERE COMMUNION**

Le plus grand choix possible d'articles de pèlerins que: Livres de prières, médailles, Statuettes, Plaquettes pieuses, Imagerie, Médailles or et argent.

Notre collection de **CHAPELETS** est sans pareille.

Venez voir les Articles avant d'acheter.

**PRUNEAU & KIROUAC**  
43, rue de la Fabrique  
116, rue St-Joseph

**AUX MARCHANDS**  
40,000  
Paires de Chaussures  
— A —  
**VENDRE A REDUCTION**

M. CHS E. ROY a fait récemment l'acquisition de tout le stock de chaussures provenant de la fabrique E. Roy, de Bonaventure, P. & Co. Ce stock ayant été acheté à de bonnes conditions, sera vendu à une grande réduction. Il comprend toutes les variétés de chaussures qui sont toutes de première qualité: Dongola, India kid, Chrome, Dongola, Box calf, buff, Spills et grain. Ces variétés comprennent des chaussures bottines, lacées, souliers, bottines pour hommes, garçons, enfants, femmes, filles, etc.

M. CHS E. ROY, invite tous les marchands et surtout ceux de la campagne à venir voir avant de placer leurs commandes. Qu'ils sachent que nulle part ailleurs, ils ne sauraient trouver de si grandes réductions, parce que lui ne offre des chaussures à des PRIX ABSOLUS.

**CHS. E. ROY**  
116, RUE ST-JOSEPH. 602, RUE ST-VALIER  
St Roch, Québec

— LES PLUS —  
**Hautes Nouveautés**  
DE LA SAISON  
CHEZ  
**P. J. COTE**  
(UN-VAIS LA BASILIQUE)

Arrivés directement de Paris et de Londres par les derniers steamers.

Etoffes à costumes, du plus haut ton.

Etoffes à robes, dans une diversité de couleurs infinies.

Etoffes noires dans tous les genres.

**AUSSI**

Ne manquez pas de venir voir nos nouveaux manteaux, nos nouvelles blouses et nos nouvelles robes.

Le choix est sans rival.

Le département des Messieurs est aussi au complet, nos Tweeds Anglais et Lescas mérite une visite.

Nous avons un bon tailleur à notre disposition.

**REVEILLEZ-VOUS**

Que les personnes qui ont besoin de meubles profitent des avantages que nous offrons ce printemps.

Les facilités de payer à la semaine induisent un grand nombre d'acheteurs à faire leurs achats à notre magasin.

**Allez les yeux ouverts**  
Venez à bonne heure.

Tandis qu'il y a un grand choix.

Nous confectionnons les meubles sur commande tout en qui conserve cette grande de commerce, n'oubliez pas l'adresse:

**THOMAS GAGNON**  
721, Rue St-Valier  
**OUVERT TOUS LES SOIRS**  
1er avril — 1er mai

Une Belle Femme

ne paraît jamais aussi belle et aussi confortablement vêtue que quand elle porte un

**CORSET D'OR**

Ces corsets ont pour but d'augmenter autant que possible la beauté de la taille sans produire les mauvais effets ordinaires. Ils donnent au corps l'apparence agréable et l'aise parfaite que les dames à la mode recherchent tant à voir. On se sent des mouvements marcher avec une aisance parfaite et leur confection est parfaite dans tous les détails.

PRIX: \$1.00 A \$3.00 CHACUN.



**Importation Directe**  
**SUPERBES**  
**PIANOS DROITS**

Ont été reçus directement de quelques-unes des manufactures les plus recommandables chez les éditeurs.

**Arthur Lavigne & Cie**  
68 rue St-Jean

ou le public peut les examiner et faire un choix à son gré.

**PRIX EXTREMEMENT MODIQUES**  
et à termes de paiement faciles.

\*\*Vieux pianos pris en échange comme partie de paiement.

N. B. — Un bon accordoir est toujours attaché à l'établissement au

68 — Rue St-Jean — 68

**AVIS PUBLIC**

Avis est par le présent donné que le droit de

**Pêche au Saumon, aux filets**

dans l'estuaire de la Rivière Natashquan et sur un mille de chaque côté de son embouchure, le long du fleuve St-Laurent,

Sera mis aux enchères publiques

— AU —  
Département des Terres  
Forêts et Pêcheries

**La Société des Arts**  
DU CANADA  
1668 Rue Notre-Dame, Montréal

**TIRAGE**  
— CHAQUE —  
**MERCREDI**

TABLEAUX. — Valeur depuis \$2.00 jusqu'à \$1800

10 cts le billet  
ANT. LANLOIS agent,  
25 Côte de la Montagne

**NE VOUS TOURMENTEZ PAS**  
**MAIS ESSAYEZ**  
**LE TABAC A FUMER ET A CHIQUER**  
**CHEN D'OR**  
**EAGLE TOBACCO CO.,**  
QUEBEC

5c. 5c.

**THE CEYLON**  
**Maha Nona**  
**N. RIOUX & Co**  
Seuls Agents et Importateurs, Québec  
télé. — 36 par son

**CLOVER, FRY & Cie**  
DEPARTEMENT des TAPIS et PRELATS

NOUVELLE IMPORTATION  
NOUVEAUX DESIGNS  
LES MEILLEURES QUALITES  
25 LES PLUS RAPIDES

**GLOVER FRY & CIE**

**Montez-vous En Bicyclette?**

Presque tout le monde a un bicyclette aujourd'hui. La seule mesure de précaution c'est de vous assurer que vous obtenez la meilleure quand vous achetez. Si vous avez besoin d'un bicyclette avec support parfait, avec lequel vous pouvez aller partout, les roues, en résumé un bicyclette qui vous donnera toujours satisfaction et ne vous coûtera rien pour les réparations, il vous faut.

**LE CRESCENT**  
OU  
**LE SPALDING**

VEZ-LE VOIR. Généralement, que pour ceux qui veulent à bicyclette d'occuper aussi d'autres sports. Nous exposons un bel assortiment d'articles de sport faits par la célèbre maison SPALDING & CIE, la meilleure du monde pour les articles de sport. V. & B. et les noms de vous indiquer les prix avant que vous ayez tuez.

**V. & B. SPORTING GOODS STORE**  
11, RUE SAINT-JEAN

Brûlez les allumettes

**EDDY**

Elles sont les Meilleures depuis 1931

**THE E. B. EDDY Co**  
LIMITED  
HULL, QUEBEC

**TABAC**

**BROWN SHAG**  
FINE CUT

**A FUMER**  
**A CHIQUER**

**TOBACCO**  
**L. LA RUE, JUNR**  
The American Tobacco Company of Canada Limited  
Successor MONTREAL

**UN GROS PAQUET**  
Pour peu d'argent

Conservez le COUPON,  
Il a de la valeur







